



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUELEMENT PARTIEL DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal d'OUPEYE annonce le renouvellement partiel de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité – CCATM - en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil Communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission. L'acte de candidature **dont le formulaire est disponible sur www.oupeye.be ou à l'accueil du site administratif, rue des écoles 4 à HACCOURT**, contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant. Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : **du 24 octobre au 9 décembre 2022 inclus**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse rue des Ecoles 4 à 4684 HACCOURT ;
- soit par courrier électronique à l'adresse s.colak@oupeye.be ou urbanisme@oupeye.be avec, en objet « candidature CCATM » ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale, rue des Ecoles, 4 à 4684 HACCOURT.

Toute demande de renseignement est adressée au service de l'urbanisme, rue des Ecoles 4 à HACCOURT au n°04/267.07.42 (Mme COLAK) ou au n°04/267.07.31 (Mme PENNING, responsable du service urbanisme).

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Pour le Bourgmestre,
Pour l'Echevinat de
l'Aménagement du Territoire et
de l'Urbanisme

P. BLONDEAU

H. LOMBARDO